



Ville de LORRAINE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION COMPOSTEUR DOMESTIQUE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE OÙ SERA INSTALLÉ LE COMPOSTEUR (SI DIFFÉRENT SEULEMENT)

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TYPE DE COMPOSTEUR

MODÈLE _____

COÛT _____

VOLUME _____

ATTESTATION DU DEMANDEUR

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS
SONT VRAIS ET COMPLETS :

SIGNATURE _____

DATE _____

EN TRANSMETTANT VOTRE DEMANDE PAR COURRIEL,
VOUS ATTESTEZ QUE L'INFORMATION ET LES DOCUMENTS
FOURNIS SONT EXACTS, VRAIS ET COMPLETS.

Ce document est un résumé du règlement adopté par le conseil municipal.
En cas de disparité entre celui-ci et le règlement officiel, le dernier prévaut.

1. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

LA SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE
EST DE 50 \$.

LA SUBVENTION SERA OCTROYÉE AUX
CONDITIONS SUIVANTES :

Le demandeur est résident de la ville
de Lorraine.

Une (1) seule subvention par propriété
peut être demandée à la Ville.

Présenter la demande de subvention
dûment remplie à la Ville au plus tard
quatre-vingt-dix (90) jours après l'achat
du composteur.

Faire l'achat d'un composteur
commercialisé. Les composteurs fabriqués
maison ne sont pas subventionnés.

Installer le composteur dans la cour
latérale ou arrière, de manière à limiter
sa visibilité depuis la voie publique.

Permettre qu'un représentant de la Ville
de Lorraine vérifie sur place l'installation
du composteur.

Le propriétaire de l'immeuble dont
l'adresse est visée par la demande de
subvention ne doit avoir aucuns arrérages
de taxes municipales.

Le programme de subventions dispose
d'une somme annuelle maximale.
Nulle demande de subvention ne sera
accordée au-delà de ce plafond.

2. DOCUMENTS À FOURNIR

- Preuve de résidence valide
du demandeur;
- Copie de la facture d'achat, conforme
à l'originale. La facture doit être lisible
et indiquer la date de l'achat, le montant
payé ainsi qu'une description du bien
acquis.

3. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention doit être
transmise par courriel, par la poste
ou en personne aux coordonnées
suivantes :

urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

Service du développement durable
33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9